

IDÉAUX & DEBATS



*Entretien
avec Thierry
Beaudet,
Président
de la Mutualité
Française.*

Six mois après votre Congrès, quels enseignements en tirez-vous ?

Notre 42^{ème} Congrès s'est imposé, une fois encore, comme un rendez-vous important dans l'agenda social. S'y sont retrouvés tous les acteurs du monde de la santé et de la protection sociale, à commencer par la ministre des Solidarités et de la Santé. Nous avons ouvert un dialogue inédit avec l'ensemble des organisations syndicales et patronales, représentées au plus haut niveau ; dialogue qu'il faut poursuivre.

Nous avons entendu le Président de la République, qui a choisi de s'exprimer devant nous, non par tradition, mais parce qu'il a perçu que la Mutualité est un mouvement, un grand mouvement. Des femmes et des hommes, de toutes sensibilités politiques, aux parcours les plus divers, issus de tous les territoires. Des femmes et des hommes engagés, forces de proposition et utiles au pays. Des femmes et des hommes qui, au quotidien, tissent et retissent le lien social, le lien humain, dans notre société plurielle, trop souvent éclatée, fragmentée.

Votre Assemblée générale qui s'est tenue le 4 octobre a été l'occasion de revenir sur plusieurs sujets d'actualité, pouvez-vous nous nous en dire plus ?

Je veux commencer par la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. L'accueil dans les crèches va être renforcé, dans une logique de mixité sociale plus grande, les enfants aujourd'hui en situation de pauvreté ayant un accès trop limité à ces modes d'accueil. Nous sommes déjà présents sur ce terrain. Nous avons l'opportunité d'amplifier nos initiatives. Invite également à l'action le projet de création de 100 centres et maisons de santé dans les quartiers prioritaires ; mesure fortement poussée par la Mutualité Française. Mais comme nous le répétons sans cesse aux pouvoirs publics, s'il faut créer d'indispensables structures de soins dans les quartiers difficiles, il faut aussi veiller à la pérennisation de celles qui existent mais connaissent des difficultés. J'aime à prendre l'exemple du centre de santé mutualiste de Basso Cambo. C'est la dernière offre de soins de premier recours dans le quartier du Mirail à Toulouse. Comme d'autres établissements, Basso Cambo est emblématique de la raison d'être de la Mutualité. Le centre accueille 24 000 patients, 60 000 passages, dont 30 % relèvent de la CMU-C et de l'aide médicale d'État.

Pour autant, les financements pour la précarité demeurent bien en-deçà des coûts réels, et même complètement déconnectés des économies permises par le centre, qui permet d'éviter des passages injustifiés aux urgences, par exemple. Sur ce sujet, comme sur tous les autres, c'est donc sur pièces que nous jugeons les annonces du gouvernement.

Vous êtes également revenu sur l'impact du plan santé présenté par le Gouvernement...

Tout à fait. Pour notre mouvement, beaucoup d'impacts très concrets à apprécier et probablement des opportunités. J'en citerai deux. Comme pour l'ensemble des établissements de court séjour, nos hôpitaux et cliniques devront évoluer pour s'inscrire dans ce nouveau schéma. C'est le renforcement des prises en charge techniques spécialisées (chirurgie, maternité) voire ultrasécialisées (greffe, maladies rares) qui fera

« À l'occasion du Grand Débat National, les mutualistes prendront l'initiative d'aller au contact des adhérents et des citoyens afin de débattre avec eux des questions de santé. »



l'avenir des uns. C'est l'accent mis sur les soins de proximité (médecine, gériatrie, réadaptation), à destination des personnes âgées et des patients atteints de maladies chroniques, qui fera l'avenir des autres, Ehpad inclus. Nos établissements devront adapter leurs organisations en fonction du type de soins délivrés, en lien avec l'offre de soins de ville.

S'agissant précisément de l'offre de soins de ville, et c'est mon second point, les coopérations seront encouragées, à travers de nouveaux espaces d'organisation et de coordination des professionnels de santé ; ce qu'on appelle les communautés professionnelles territoriales de santé, les CPTS. La Mutualité, partenaire des collectivités et des territoires, au plus près des besoins des populations, pourra et devra s'y inscrire, en s'appuyant sur la convention conclue avec l'association des maires de France lors de notre Congrès. De belles réflexions et de beaux chantiers en perspective, à partager au sein du mouvement mutualiste, mais aussi avec nos partenaires, sur toute l'année à venir.

En toute fin d'année dernière, la Mutualité Française a porté des propositions sur le Grand âge et la perte d'autonomie. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Sur ce sujet comme sur d'autres, le mouvement mutualiste occupe un positionnement particulier.

Nous sommes les seuls acteurs présents sur l'ensemble de la chaîne de la perte d'autonomie : prévention, accompagnement, soins, financement. En assurance santé, une très large majorité des plus de 65 ans nous font confiance. Nous sommes également le premier opérateur en assurance-dépendance. Sans compter la gestion de 217 Ehpad, de 46 résidences autonomie, de 182 services et antennes de soins et d'accompagnement à domicile. Quoi de plus naturel donc à ce que la Mutualité Française mette à contribution tous ses savoir-faire pour accompagner la transition démographique et réussir l'adaptation de la société au vieillissement.

Le résultat, ce sont 21 pistes d'action pour adapter notre modèle social à une société de vie longue, dans un contexte où la « révolution de l'âge » paraît déjà amorcée. A mutations systémiques, propositions systémiques, autour de quatre convictions, dépassant largement les stricts enjeux financiers : la personne âgée doit pouvoir exercer sa liberté de choix, en lui garantissant le plus longtemps possible l'accès à une

solution de maintien à domicile alternative à la prise en charge en établissement ; chacun doit pouvoir préserver son capital autonomie, en formant tous les professionnels à la prévention et au repérage de la fragilité des personnes âgées ; les aidants doivent être reconnus et leur rôle soutenu, en leur assurant notamment un droit au répit et une meilleure conciliation vie familiale-vie professionnelle ; les restes à charge doivent diminuer, grâce à un socle renforcé de solidarité et une tarification de l'accompagnement et de l'hébergement plus équitable.

Pour finir, qu'est-ce que l'on peut souhaiter au mouvement mutualiste pour 2019 ?

De la réussite dans ce que nous entreprenons, à travers une amélioration de l'accès à des soins de qualité pour l'ensemble de la population ! Cela passera par une mobilisation à l'occasion du Grand Débat National. Les mutualistes prendront l'initiative d'aller au contact des 36 millions d'adhérents qu'ils protègent et des citoyens qui le souhaitent afin d'y porter les questions de santé et d'en débattre avec eux. Plus largement, 2019 sera aussi une année électorale, marquée par les européennes, dans un climat particulier et riche d'enjeux pour nos démocraties. Nous comptons fortement nous mobiliser à cette occasion, comme nous l'avons fait lors de l'élection présidentielle.

A notre échelle, nous voulons porter une vision de l'Europe, juste, redistributive, respectueuse de l'Humain et de l'environnement.

Propos recueillis par Jean-Yves Le Gall.



Quelques chiffres-clés.

Plus de **600** mutuelles adhérentes.

35 millions de personnes protégées.

2 600 établissements et services.

7 500 actions de prévention.

100 M€ consacrés à l'action sociale.